

# POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ACTEURS DANS LA COMMUNE RURALE ZAN COULIBALY AU MALI

## FOOD SECURITY POLICY AND STAKEHOLDER STRATEGIES IN THE RURAL COMMUNE ZAN COULIBALY IN MALI

BABA COULIBALY<sup>1</sup>, SEYDOU KEITA<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Géographe, Maître de recherche, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali

<sup>2</sup>Socio-anthropologue, Chargé de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Bamako, Mali. Tél. : +223 20 21 90 85 ; [seydml@yahoo.fr](mailto:seydml@yahoo.fr)

**Auteur pour correspondance :** Seydou Keïta, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Bamako, Mali. Tél. : +223 20 21 90 85 ; Tél. portable : +223 76 38 92 55 ; Boîte postale : 03 BP 62 Bamako 03 ; Courriel :

### Résumé

Cet article rend compte des modalités d'application de la politique de sécurité alimentaire au niveau d'une collectivité locale au Mali à travers les interventions de l'Etat et des ONG. L'objectif de l'étude était d'analyser les stratégies des différents acteurs dans le processus de mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire et dans l'atteinte des résultats à l'échelle de la commune Zan Coulibaly (cercle de Dioïla, région de Koulikoro) au Mali. La méthodologie de recherche s'appuie sur la revue documentaire et les enquêtes de type socio-anthropologique basées sur des entretiens et observations effectuées de façon itérative entre mai 2015 et décembre 2019 auprès des groupes d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire au niveau communal. Les résultats montrent que cette commune rurale est soumise à la fois à la prédominance d'une culture de rente, le coton et à une forte spéculation foncière réduisant d'année en année les terres agricoles. Les actions des différents intervenants en matière de sécurité alimentaire telles que les banques de céréales sont détournées dans les stratégies de captation des ressources par certains groupes d'acteurs issues de la population locale, compromettant ainsi la sécurisation alimentaire pour la grande majorité de la population.

**Mots clés :** Sécurité alimentaire, acteurs, stratégies, commune Zan Coulibaly, Mali

### Abstract

This article reports on the modalities of application of the food security policy at the level of a local authority in Mali through the interventions of the State and NGOs. The objective of the study was to understand and analyze the strategies of the different actors in the process of implementing the food security policy and to assess the results achieved at the level of the municipality of Zan Coulibaly (Dioïla circle, Koulikoro region) in Mali. The research methodology of a rural community. Our results are based on the review of documentary research and socio-anthropological surveys based on interviews and observations carried out iteratively between May 2015 and December 2019 with groups of strategic actors (Sardan, 1995) involved in the implementation of implementation of the food security policy at the municipal level. at the level of Zan Coulibaly commune (Dioïla circle, Koulikoro region) in Mali. The results show that this rural commune is subject to both the predominance of cash crops, cotton, and strong land speculation, reducing agricultural land year after year. The actions of the various food security stakeholders such as cereal banks are diverted into resource capture strategies by certain groups of stakeholders from the local population, thus compromising food security for the vast majority of the population.

**Keywords:** Food security, actors, strategies, Zan Coulibaly commune, Mali

## 1. Introduction

Dans la zone sahélienne, les fluctuations du marché viennent désormais amplifier les aléas naturels (criquets et pluviométrie insuffisante). Au cours des 50 dernières années, la baisse des pluies s'est traduite par un glissement du volume moyen de précipitations de 200 km vers le Sud et un processus historique d'aridification du climat dans la zone (Alvergne C. et Perret C. 2010). Les effets de ce phénomène associés aux changements climatiques vont probablement aggraver l'insécurité alimentaire. Au Mali, moins de 10% des terres cultivables sont mises en valeur. Les disponibilités foncières varient selon les grandes zones agro-climatiques (FAO, 2011). Dans ces zones, la majeure partie des systèmes de production sont de type extensif. La pression anthropique sur les ressources naturelles engendrées par l'accroissement exponentielle de la population crée un fossé entre les besoins alimentaires et la capacité des ressources disponibles à les satisfaire (Dembélé, 2019 op.cit.). Selon Soumaré et al. (2020), la population du Mali a quadruplé de 1960 à 2020, passant de moins de 5 millions à près de 20 millions d'habitants selon les statistiques de la Direction nationale de la population.

Le Mali, vaste pays sahélien très enclavé en Afrique de l'Ouest, est en proie depuis au moins trois décennies à des crises alimentaires récurrentes suites aux effets conjugués de la crise climatique (sécheresse quasi endémique, pluviométrie déficitaire et spatialement mal répartie), de la pauvreté des sols, de l'insuffisance de l'encadrement des producteurs agricoles et de la remise en cause des systèmes de production alimentaire traditionnels. Il faut ajouter à ce lot, l'érosion progressive du pouvoir d'achat des populations. L'économie malienne est principalement basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie. L'agriculture représente 33 pour cent du PIB et emploie près de 80 pour cent de la population. Au cours des dernières années, les ménages maliens ont été exposés à une série de chocs et de stress, tels que des pluies irrégulières, des sécheresses, des crues soudaines, une incidence de ravageurs, et de mauvaises récoltes. Ces chocs, couplés aux effets des conflits et de l'insécurité qui ne cessent de ravager le pays, ont accru la vulnérabilité des ménages à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire (Toukara et al. 2019).

Au cours de ces dernières décennies, les activités humaines en particulier l'agriculture ont conduit à la transformation progressive d'une très grande partie de la surface terrestre (Ballo et al. 2016). Les réflexions de Clavel et al., (2018) ont établi la relation entre une gestion locale et spécifique de la biodiversité cultivée par les femmes agricultrices et ses conséquences alimentaires au sein des ménages ruraux des sociétés africaines. Bouvier et al. (1995) avaient trouvé que, malgré l'importance de la production en céréales et coton, un quart des enfants de la ville de Sikasso (dans la zone cotonnière) souffraient de malnutrition.

En 2003, est élaborée la Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire (SNSA) par le Gouvernement du Mali et soutenue par les partenaires techniques et financiers. Elle se situe dans la ligne directrice de la Déclaration de Rome et des objectifs et stratégies de sécurité alimentaire issus du Sommet Mondial de l'Alimentation de la FAO en 1996 (CSA, 2011). Un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) est mis en place pour la période 2006-

2015. Il avait pour objectif global d'accroître la sécurité alimentaire au niveau national et à l'échelon des ménages, dans une perspective durable sur les plans économique et environnemental et dans le souci de justice sociale, en prêtant une attention particulière aux moyens d'existence des femmes et des ménages ruraux pauvres. Qu'en est-il de l'application de cette politique au niveau local et à l'échelon d'une commune rurale ?

La mise en œuvre de la PNSA implique une multitude d'acteurs et des moyens aux échelles nationale et locale. La multiplicité des acteurs se traduit à la fois par la convergence des visions mais aussi par des contradictions. Cet article vise à analyser les stratégies des différents acteurs dans le processus de mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire et dans l'atteinte des résultats à l'échelle de la commune Zan Coulibaly.

Pour attendre cet objectif, l'article pose d'abord la problématique de la politique de sécurité alimentaire au Mali en général et dans la commune rurale de Zan Coulibaly en particulier. Ensuite il détermine la typologie et les logiques des acteurs de la sécurité alimentaire. Les enjeux liés au fonctionnement des banques de céréales ainsi que le rôle des ONG en tant qu'acteurs non-étatiques dans la sécurité alimentaire sont également évoqués. L'analyse se termine par une discussion de ces questions soulevées.

## **2. Méthodologie**

Elle a été basée sur la recherche documentaire, l'observation et les enquêtes de terrain. La revue documentaire a été faite sur la base des documents officiels de politique sur la sécurité alimentaire (Commissariat à la sécurité alimentaire, Ministère du Développement Rural, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement). Les sources universitaires (articles scientifiques) et locales (Mairie, ONG, services techniques de base, associations) ont été exploitées.

Le travail de production des données de terrain a consisté à mener des enquêtes empiriques interactionnelles dans chaque village (entretiens avec les groupes d'acteurs, entretiens individuels), des observations directes (visites des sites et des magasins de céréales, suivi de quelques activités de distribution de denrées alimentaires, visite de la foire hebdomadaire du chef-lieu de commune). Les enquêtes se sont déroulées pendant la période 2015-2019, par séquences et de façon itérative.

La population de l'enquête était de 152 personnes constituée des autorités administratives de la commune (le maire et ses différents collaborateurs) ; les autorités coutumières du chef-lieu de commune (Marka COUNGO) et de quatre autres villages (Fadiola, Korokoro, N'Golobala et Zantiguila) ; les différentes associations (associations des femmes, des jeunes, des éleveurs, des chasseurs) ; le syndicat des cotonculteurs de la commune ; les agents des services techniques (agriculture, élevage, santé, éducation) ; les notabilités locales ; les personnes individuelles.

L'enquête de type socio-anthropologique nécessite de disposer d'un certain nombre de matériel de base sans lesquels les données ne pourraient être produites et consignées. Les carnets de notes ont servi à consigner les données d'observations et les données d'entretiens non enregistrés sur un dictaphone. La consignation de toutes les données et la rédaction finale ont été effectuées à l'aide d'un ordinateur PC. Le logiciel WORD a été le plus utilisé. Nous avons fait l'analyse de contenu des entretiens à l'aide du logiciel Sphinx. Google Maps a permis de dresser une carte du Mali dans laquelle est située la commune rurale Zan Coulibaly.

Toutes les personnes interviewées l'ont été avec leur consentement. Les visites des différents sites ont été effectuées avec l'accord des responsables.

### **3. Résultats**

#### **3.1 La Politique de sécurité alimentaire au Mali : entre dirigisme, interventionnisme et libéralisme**

Depuis l'indépendance du Mali en 1960, la sécurité alimentaire est au centre des préoccupations des pouvoirs successifs. De cette date à 1968, une gestion étatique dans la production et la commercialisation alimentaires basée sur les céréales sèches (sorgho, mil, riz, maïs) paraissait être la méthode la plus appropriée pour assurer une sécurité alimentaire aux populations. Mais suite aux grandes sécheresses des années 70 et 80, une insécurité alimentaire quasi endémique s'est installée dans tout le pays malgré les énormes potentialités dans le domaine de la production alimentaire. L'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM), créé en 1965, n'était plus en mesure d'assurer ses missions dans le cadre d'un dirigisme étatique d'achats et de vente des céréales aux populations.

Le concept de sécurité alimentaire en tant que tel n'apparaît très clairement dans les documents de politique du Mali qu'au début des années 80. Mais il est sous-jacent à celui de « l'autosuffisance alimentaire » qui signifie la capacité de produire sur le territoire national l'ensemble des besoins des populations en denrées alimentaires (Labonne, 1985) d'où apparaît en filigrane la sécurité alimentaire, un objectif à long terme que s'était fixé le Gouvernement malien à travers sa politique de développement agricole.

En 1981, l'Etat malien a été contraint dans le cadre de l'ajustement structurel imposé par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale à renoncer à la politique d'achats et de ventes de céréales à travers l'OPAM. Les missions de cette structure ont été réduites à la gestion du stock national de sécurité alimentaire. En lieu et place d'une agence étatique, les prix des céréales sont régulés par le marché à travers le Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC) initié par les bailleurs de fonds. « *Souvent cité en exemple par les institutions régionales (CILSS, 2004) et internationales comme plateforme réussie de la concertation entre l'Etat malien et ses partenaires techniques et financiers, autrement dit ses bailleurs de fonds pour la prévention et la gestion des crises alimentaires, le PRMC a été longtemps considéré comme une success story des politiques de développement (Dury, Fouilleux & Bricas, 2010).* »

Une chronologie des interventions montre que les politiques de sécurité alimentaire du Mali sont toujours impulsées de l'extérieur, soit dans le cadre des organisations régionales ou sous régionales (Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel, Union Africaine) et internationales (FAO, FMI, Banque Mondiale). Ainsi, la Stratégie Nationale de la sécurité alimentaire, s'appuie sur la définition de la FAO (1996): «*La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*». La sécurité alimentaire est vue officiellement sous l'angle de quatre éléments caractéristiques, à savoir : la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité géographique et économique et l'utilisation biologique optimale (FAO, 2012 : 6). La politique de sécurité alimentaire du Mali se situe actuellement dans l'environnement du libre marché des céréales et des autres denrées alimentaires.

Sur le plan institutionnel, en 2004, un Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) est créé et directement rattaché à la Présidence de la République du Mali. L'approche développée par le CSA est basée sur la décentralisation. Chaque collectivité territoriale (région, cercle, commune) devrait disposer de son plan de sécurité alimentaire. La commune en tant que collectivité locale devrait être au cœur de la stratégie et s'approprier la démarche. Des ateliers d'élaboration du plan de sécurité alimentaire ont été organisés au niveau communal avec la participation des élus locaux, des associations, des services techniques, des ONG. Les participants ont identifié les priorités de sécurité alimentaire les plus importantes dans leurs communautés. Ils ont aussi inventorié les ressources et les projets localement disponibles qui peuvent les aider à accommoder ces priorités. Ces différents acteurs ont eu à identifier les manques de ressources et de connaissances qui doivent être comblées pour satisfaire les besoins.

La banque de céréales, un outil initié suite à la détérioration de la disponibilité des denrées alimentaires due à la grande sécheresse des années 1970-1980, mais négligées depuis lors dans les stratégies gouvernementales, mais toujours pris en compte par les ONG, font partie de l'alternative à l'insécurité alimentaire, en plus des solutions de distributions gratuites des céréales dans les zones les plus sinistrées. Pour le CSA, la banque de céréales est un outil de développement local qui permet d'associer la participation populaire à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Par définition, une banque de céréales est un dispositif décentralisé de sécurité alimentaire, organisé et géré par les agriculteurs au niveau d'un village donné (Afrique Verte, 2003).

Le principe est basé sur la collecte, l'achat de céréales, le stockage et la conservation, puis la revente aux populations en période de soudure à prix non spéculatif, assurant ainsi l'approvisionnement céréalier du village et sa sécurité alimentaire. Pour la mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire (phase 2011-2015), chaque commune rurale devrait recevoir une dotation initiale gratuite de 20 tonnes de céréales du CSA. Ce stock, vendu à coût modéré aux populations pour passer la période de soudure, devrait être renouvelé après la

fin des récoltes entre les mois de janvier et février de chaque année. Cela permet selon les concepteurs de la politique, à garantir la sécurité alimentaire des populations concernées pendant les périodes de soudure.

Comment ce dispositif a-t-il fonctionné dans la commune rurale Zan Coulibaly et quelles ont été les stratégies d'acteurs dans la mise en œuvre pour instaurer une sécurité alimentaire au niveau communal ?

### **3.2. La commune rurale Zan Coulibaly : des atouts avérés mais une insécurité alimentaire récurrente**

#### **3.2.1 Présentation**

Couvrant une superficie de 387 km<sup>2</sup>, la commune rurale Zan Coulibaly est à 90 km de Bamako et située à cheval sur l'axe routier Bamako-Ségou (RN 6). Son chef-lieu est Marka-Coungo. Selon les données du Plan communal de développement socio-économique et culturel (PDSEC, 2009), elle comprend 9 villages et 42 hameaux dont l'homogénéité socioculturelle est avérée malgré la diversité ethnique. La population, composée de Bambara, Peulh, Soninké, Dogon, Bozo, Malinké, Maure, est estimée à 25 000 habitants dont 51 % d'hommes et 49 % de femmes. La densité moyenne est de 64 habitants au km<sup>2</sup>. La population active est de 53 % dont les 90 % sont occupés par les travaux agricoles.



Carte : Position géographique au Mali de la Commune rurale Zan Coulibaly en point noir  
Source : Google map et conception personnelle, juin 2017

Les activités économiques sont basées essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la cueillette et le commerce. La zone est réputée grâce à ses potentialités agro-sylvo-pastorales. Elles englobent 40 000 ha de forêts, 2337 ha de pâturages, deux (2) marigots (CSA, 2008). La disponibilité des terres cultivables selon les données de la mairie, est de 31 628 ha contre 12 559 ha exploités. Les espaces pastoraux représentent 2337 ha pour l'ensemble des villages (PDSEC, 2009). La commune de Zan Coulibaly, traversée par la principale route reliant le reste du pays à la capitale, est ouverte et soumise à l'exploitation du bois depuis des décennies (Soumaré et Coulibaly, 2014).

### **3.2.2 Une production céréalière tributaire de la culture coton dans la commune**

Concomitamment avec le coton, la culture céréalière est l'activité de production qui occupe la grande majorité de la population pendant la saison des pluies. La période subséquente est réservée aux activités de cueillette du coton ; le fauchage, le battage et l'emmagasinage des céréales. Dans tous les villages, le sorgho constitue l'alimentation de base. Sont également cultivés, le maïs, le mil et le riz des bas-fonds. Cependant : « *Seuls les ménages des salariés (fonctionnaires ou autres travailleurs des ONG) peuvent se permettre de manger du riz tous les jours. Nous consommons le sorgho, le maïs et le mil que nous produisons, nous-mêmes. Le riz, c'est pour les gens qui ont les moyens* » disait un paysan. Le riz produit localement est consommé occasionnellement lors des fêtes, des cérémonies nuptiales ou funéraires ou l'accueil d'étrangers.

A côté de ces principales spéculations, sont aussi cultivés le fonio, l'arachide, la patate, la pastèque, le sésame, le voandzou. A cause des revenus monétaires qu'elles procurent aux producteurs, ces denrées alimentaires sont plutôt destinées en grande partie à la vente qu'à l'autoconsommation des ménages. Le coton demeure la principale source de revenus monétaires des paysans et sa culture occupe la majeure partie des terres cultivées. Il est reconnu dans tous les villages de la commune que sans le coton, la production céréalière serait encore largement déficitaire. Selon le responsable technique local de la CMDT (Compagnie Malienne de Développement des Textiles), l'objectif de l'accroissement de la production cotonnière va de pair avec celui de l'accroissement des rendements des cultures vivrières. Pour les paysans, le Gouvernement s'est désintéressé des cultures vivrières. « *Nous ne recevons aucun appui de l'Etat pour le développement de la culture des céréales. Tout est destiné au coton, que ce soient les engrais ou les pesticides.* », déclarait un responsable syndical des cotonculteurs.

Il y a une dépendance des paysans de la culture du coton par le fait que cette culture continue de bénéficier d'un système de crédit et d'approvisionnement en intrants de la part des agences étatiques mais qui profite en partie aux cultures vivrières. La production céréalière reste donc tributaire de la culture cotonnière et le problème de l'alimentation reste entier. La commune n'est pas autosuffisante en céréales. « *Nous vendons notre coton pour acheter du sorgho et du mil. Nous importons des céréales de certaines localités comme Dioïla, Beleco et même de Bamako.* », clament certains paysans. Très souvent et dans la plus part des ménages, une

partie de l'argent obtenu de la vente du coton est utilisée à l'achat de céréales pour suppléer à l'insuffisance de production céréalière. Soumaré, (2008) montre que la culture du coton a permis le développement des cultures céréalières dans la zone cotonnière.

### 3.2.3 Le dilemme de la disponibilité alimentaire : comment attacher trois œufs ?

La disponibilité alimentaire, pour la majorité de la population communale, a sa source dans l'autoproduction des ménages. Il y a semble-t-il, une abondance de nourriture après les récoltes. Mais elle n'est pas durable. La période faste des six premiers mois après les récoltes est très vite rattrapée par celle de l'épuisement des stocks familiaux. Rares sont les familles qui disposent d'un stock alimentaire (toute denrée confondue) suffisante pour toute l'année. « *Notre production ne peut nous nourrir toute l'année, parce que nos besoins ne sont pas que des besoins alimentaires.* » disait un chef de village. Cela pose le problème de la diversification des revenus des paysans. Dans les familles les plus nanties, les stocks alimentaires disponibles après les récoltes sont complétés avec l'argent de la vente du coton. Les familles à faibles revenus utilisent cet argent pour des besoins sociaux et des remboursements de dettes.

Le PRMC a contribué à déréglementer le marché des céréales. Les producteurs, même à l'échelon local, sont soumis à loi de l'offre et de la demande. Les prix des céréales sont très bas après les récoltes. Aucun système de gestion ou de solidarité des producteurs ruraux n'a jusque-là permis aux paysans d'éviter le bradage de leur production céréalière immédiatement après les récoltes. La majorité des paysans sortis endettés et démunis de la saison de production agricoles ne disposent pas de moyens financiers leur permettant d'acheter les céréales à bas prix au moment des récoltes. La voie est donc libre pour l'approvisionnement des réseaux de spéculateurs, c'est-à-dire, les commerçants céréaliers des villages de la commune et même ceux en provenance des centres urbains qui se ruent sur la foire hebdomadaire de Marka-Coungo, le chef-lieu de commune. Ils procèdent ainsi à l'achat à bas prix et au stockage d'importante quantité de céréales en vue de les revendre avec des marges bénéficiaires considérables aux mêmes paysans pendant la période de soudure. La communication par le téléphone portable leur permet d'avoir un monopole sur le contrôle de la fluctuation des prix. Ainsi, ces commerçants céréaliers tirent de gros profits de la détresse des paysans. L'enquête a permis de reconstituer les prix des céréales dans le village de Marka-Coungo à deux périodes de la production céréalière. Mais ce sont des prix standards dans tous les villages de la commune.

Le tableau ci-dessous montre que les marges bénéficiaires sont importantes pour ces commerçants. Ils gagnent jusqu'à 50 000 FCA (environ 76 €) sur chaque tonne de céréale vendue. La précarité de la disponibilité alimentaire devient le lot de la majeure partie des ménages. Un chef de famille disait : « *Nous les paysans de la commune Zan Coulibaly, nous sommes dans une situation où nous devrions attacher trois œufs. Voyez, comment pouvons-nous nous en sortir ? Il y a l'insuffisance de la production, mais il y a aussi la dureté de cœur*

*des commerçants céréaliers.* » La situation des paysans reste donc toujours précaire et sans issue favorable.

---

*Tableau des prix des céréales selon la période en FCFA*

Céréales	Prix/récolte novembre- décembre)	Prix/soudure août)	(juillet- août)	Ecart
Sorgho	100	150		50
Mil	125	175		50
Maïs	75	125		50

---

*Source : Auteurs, Rapport d'enquête de terrain, avril 2017*

La période de grande vulnérabilité pour ces paysans correspond à un moment de l'année où les stocks de nourriture sont épuisés sans que les nouvelles récoltes ne soient disponibles. C'est donc des stratégies de diversification qu'il faut utiliser : « *Nous sommes amenés à vendre nos petits ruminants pour acheter de la nourriture ou s'endetter pour les céréales auprès des commerçants. Nous devons rembourser avec un intérêt qui s'approche du double de la quantité empruntée.* », disait, M. C, un paysan du village de Korokoro. L'élevage des petits ruminants et la volaille est le domaine privilégié des paysans n'ayant pas de gros moyens, mais ils sont les plus nombreux. Néanmoins, cet élevage est une économie d'épargne pour faire face aux urgences (cas de maladies ou autres évènements sociaux, par exemple). A analyser de près, cet élevage rentre dans une stratégie de survie paysanne.

L'élevage des bovins est l'une des activités propices de la commune à cause des ressources pastorales assez abondantes, à cause de l'organisation des éleveurs et un encadrement vétérinaire (la profession a été privatisée en 1986) pris en charge par les éleveurs eux-mêmes. On note l'existence d'une coopérative des éleveurs et d'une coopérative de production laitière. Un marché de bétail existe en marge de la foire hebdomadaire de Marka-Coungo. Les ventes sont estimées entre 30 à 50 têtes de bovins et 70 à 150 ovins-caprins chaque semaine. Vu l'importance de ce marché, l'on pourrait bien penser à un gain substantiel pour les paysans. Mais le profit réel revient aux riches propriétaires de bétail basés à Bamako. Les éleveurs ressortissants de la commune ne représentent en réalité qu'une proportion marginale.

Les sous-produits de l'élevage tels que le lait et la viande sont disponibles dans les gros villages riverains de la RN6, notamment à Zantiguila et Marka-Coungo. Par l'intermédiaire de la coopérative laitière, une partie du lait est évacuée vers la commune rurale voisine de Baguineda où il existe une laiterie. Le reste de la production est écoulée dans les gros villages. Quant à la viande, elle fait l'objet d'un commerce par des bouchers installés dans les agglomérations bordant la RN6. Cette disponibilité alimentaire du lait et de la viande n'est pas accessible à la majorité des villageois de la commune. Seuls quelques privilégiés ayant un pouvoir d'achat suffisant peuvent s'adonner à leur consommation quotidienne. Les voyageurs sont les principaux clients de ces bouchers et autres vendeuses de lait.

Les produits de cueillette comme le karité (*Vitellaria Paradoxa*), le néré (*Parkia Biglobasa*), le zaban (*Landolphia Senegalensis*), le m'pegou (*Lannea Microcarpa*) rentrent également dans l'alimentation de la population et contribue à l'économie domestique. Le beurre de karité, issu d'une extraction artisanale laborieuse, apporte quelques revenus aux femmes. La cueillette est cependant une activité menacée comme l'ensemble des ressources naturelles de la commune, à cause de la dégradation générale de l'environnement (sécheresse récurrente), la mauvaise gestion des ressources forestières et l'appropriation privative et progressive du domaine foncier communal. Justement, la paupérisation croissante de la population conduit vers des activités prédatrices et une surexploitation des ressources naturelles telles que les forêts et le bradage des terres agricoles.

L'exploitation forestière (bois de chauffe et charbon de bois) est une source de revenus complémentaires pour les paysans mais accélère la déforestation et la dégradation généralisée du couvert végétal faute d'un encadrement adéquat des exploitants. Hautdidier (2007 : 212) dans sa recherche sur les bûcherons de Korokoro écrivait : « *Les pauvres sont quant à eux caractérisés de façon significative par le commerce des produits du karité. On voit ainsi se dégager deux tendances : les riches qui tirent leurs revenus de l'élevage et de la culture du coton, tandis que les plus pauvres tirent un profit économique des produits de collecte forestiers.* » La situation des paysans pauvres n'a certes pas évolué. Un vendeur de charbon du village de Korokoro disait ceci : « *Je pratique cette activité parce que je n'ai pas d'autres solutions. Sans le charbonnage, je ne peux faire face aux besoins nutritionnels de ma famille étant donné que les récoltes sont insuffisantes et même parfois aléatoires à cause d'une pluviométrie chaotique.* »

En dehors des stocks éphémères familiaux de céréales constitués après les récoltes, l'approvisionnement en denrées alimentaires appelées « de premières nécessités » se fait auprès de commerçants détaillants installés dans les gros villages. Les produits alimentaires (le riz, la pomme de terre, les fruits et légumes, les conserves, l'huile, le lait en poudre) sont importés et proviennent de Bamako, Sikasso, Niono et de la commune voisine de Baguineda. La commune Zan Coulibaly n'est donc pas autosuffisante en production alimentaire. Les populations paysannes connaissent une insécurité alimentaire chronique. Les critères de disponibilité, d'accès ne sont pas garantis. La politique volontariste de l'Etat à travers les collectivités décentralisées et certaines ONG ont tenté de mettre en place des dispositifs locaux en vue d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

### **3.2.4 Asseoir durablement la sécurité alimentaire au niveau local : dispositifs, acteurs et stratégies à l'échelle de la commune Zan Coulibaly**

Comment les populations au niveau communal traduisent-elles le concept de sécurité alimentaire et quelle est la compréhension qu'elles en ont ?

#### **3.2.4.1 Une compréhension locale du concept de sécurité alimentaire : du « *ɲɔ mansa* » au « *dun ka fa* » :**

La sécurité alimentaire est traduite dans la langue locale bambara par différents acteurs (agriculteurs, éleveurs, commerçants, agents techniques, ONG) comme : « *dun ka fa ka sabati* », c'est-à-dire littéralement, *dun ka fa* : manger à satiété ; *sabati* : rendre pérenne. L'analyse de cette traduction à travers les représentations locales, renvoie à des souvenirs plus ou moins mythiques du « *ɲɔ mansa* », c'est-à-dire, littéralement, *ɲɔ*: sorgho, mil et *mansa* : roi. Il désigne le paysan dont les greniers ne désemplissaient pas et où la durée des stocks en grains serait de sept ans. Un vieux paysan du village de Fadiola disait : « *Cette période, je l'ai connu. Il y avait cinq ɲɔ mansa dans ce village et il en existait aussi dans les autres villages. Nous ne connaissions pas la faim. Mais depuis l'indépendance, avec le régime de Modibo Keita (Premier Président du Mali indépendant de 1960-1968), nous avons été forcés à vendre notre production à l'OPAM. Sous Moussa Traoré (Président du Mali de 1968-1991), c'était la sécheresse et la pauvreté. Depuis la décentralisation, nos terres agricoles sont menacées, dun ka fa ma sabati (c'est-à-dire, littéralement, le manger à satiété n'est pas pérenne).* »

Ce discours retrace brièvement et en partie, comment dans cet espace, les paysans situent et font la relation entre les différents régimes politiques et la gestion autoritaire et administrative de la production céréalière. L'épisode de la sécheresse est aussi évoqué, de même que la pauvreté. La problématique foncière qui est ressortie du discours est effectivement posée. Les terres agricoles s'amenuisent depuis l'instauration de la décentralisation. Les *ɲɔ mansa*, tels que rappelés, jouaient le rôle de régulateur social des crises alimentaires qui survenaient dans les sociétés paysannes au Mali mais sur des bases féodales. Ces paysans « pilotes » faisaient partie d'une aristocratie terrienne locale et disposaient de dépendants et de terres fertiles nécessaires à la production. Une partie des stocks « vieux de sept ans » était donc redistribuée en cas d'aléas climatiques ou de crise acridienne. Cela permettait d'assurer une sécurité alimentaire en céréales et compléter par les produits de cueillette et la chasse. La redistribution permettait aussi aux *ɲɔ mansa* d'asseoir un pouvoir sur les dépendants et de maintenir les liens sociaux et hiérarchiques de subordination. Comme disaient Arditi, Janin et Marie (2011), « *l'insécurité alimentaire est à la fois une question sociale et politique mais aussi un enjeu de pouvoir* ». Il existait sûrement d'autres stratégies endogènes pour répondre aux différentes incertitudes liées à la production alimentaire.

La période des *ɲɔ mansa* qui signifiaient une abondance de production céréalière est certes révolue. L'économie de traite a bouleversé le système de production dans la commune Zan Coulibaly avec l'expansion de la culture arachidière jusque vers la fin des années 70, puis celle du coton et une remise en cause des dispositifs traditionnels de solidarité.

Cela étant, quels sont les dispositifs, les acteurs et leurs stratégies dans la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire à l'échelle de la commune Zan Coulibaly ?

### **3.24.2 Un dispositif étatique : le plan communal de sécurité alimentaire**

Les politiques dites « post-ajustement structurel » de la deuxième moitié des années 90 et 2000 ont mis l'accent sur la décentralisation dans la résolution des problèmes locaux. « *En effet, bien que la politique de décentralisation soit engagée depuis le début des années 90 (Loi n°93-008 du 11 février 1993, modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales), les communes n'ont une véritable existence que depuis le début des années 2000, surtout à partir des élections communales de 2004. Les relations entre les acteurs de la sécurité alimentaire et les exécutifs élus locaux sont donc relativement récentes (Bertout & Crouzel, 2011 : 172-173).* »

La mairie de la Commune Zan Coulibaly a été abordée lors d'une mission de sensibilisation du PROMISAM (Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire) pour l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire pour 5 ans (2008-2012) au profit de la commune. Les résultats du diagnostic communal ont montré les contraintes à la sécurité alimentaire et proposé des solutions. Les activités ont été programmées dans un plan dont le coût total de la mise en œuvre est de 65 400 000 FCFA. Selon les données recueillies sur place, ce plan n'a toujours pas fait l'objet d'une évaluation. On dénote donc une carence de l'administration dans le suivi et l'évaluation de ses propres outils d'opérationnalisation.

La volonté du Gouvernement de venir en aide aux populations à travers les banques de céréales afin de juguler la crise alimentaire qui sévit dans tout le pays s'est manifestée vers la fin de l'année 2008 par l'octroi à titre gracieux de 20 tonnes de sorgho et 5 tonnes de riz à la commune Zan Coulibaly afin de constituer le stock initial de la banque de céréales communale. L'arrivée du stock dans la commune a été précédée de la mise en place d'un comité de gestion. Le maire en est le président. Les autres membres sont : le chef de village du chef-lieu de commune, trois représentants pour l'ensemble des huit autres villages, un représentant des jeunes, un représentant de services techniques. Un bureau, composé d'un président, un magasinier, un trésorier, un commissaire aux comptes, est chargé de gérer directement la banque de céréales. Ce bureau rend compte au comité.

Le stock a été placé dans les anciens magasins de la Fédération des Groupements Ruraux (FGR) construits par le Programme de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN). Ce programme des années 90 avait pour ambition de régler la question alimentaire à travers une bonne gouvernance des ressources naturelles mais faisait également des dons de vivres. Seuls ces magasins témoignent de sa trace dans la localité. Comme l'écrivait Sardan (1998) « *tout projet plie un jour bagage subitement, et tout s'arrête alors, ce qui signe l'échec à la fois de la stratégie officielle et de la stratégie de fait.* »

### 3.3 Typologie et logiques des acteurs autour de la banque de céréales

Deux principaux groupes d'acteurs sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire au niveau local à travers le volet banque de céréales. Il s'agit des acteurs étatiques et des acteurs non-étatiques.

D'un côté, les acteurs étatiques sont les représentants de l'Etat au niveau local. Il y a tout d'abord la collectivité à laquelle l'Etat a cédé des pouvoirs. En lien avec le sous-préfet, le maire de la commune est donc la voix de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques de développement. Son rôle est déterminant dans la sécurité alimentaire. C'est le tronc qui étend ses branches jusque dans le fond des villages relevant de ses compétences et autorités. Mais le conseil municipal est composé d'élus locaux qui en principe représentent les populations. Ces élus sont des élites ou des représentants des élites. Ils prennent des décisions au nom des instances communales.

Après les élus, il y a les agents des différents services techniques (agriculture, santé, éducation, hydraulique, etc.). Ils sont chargés de former les populations dans toutes les approches du développement initiées par le niveau central et ses démembrements. Les rôles de ces agents techniques se limitaient aux aspects purement techniques sur les consignes données autour de la conservation des denrées alimentaires et des normes de gestion des stocks. Ils n'étaient pas chargés de la gestion de la banque de céréales mais ils avaient un représentant dans le comité de gestion. Ces cadres techniques, peu nombreux et de surcroît allochtones, n'ont pas de pouvoir de décision. Cependant, ils sont quelques fois de connivence avec les élites villageoises pour la réorientation de certaines ressources vers celles-ci. Ce qui facilite en revanche leur accès aux ressources du terroir.

De l'autre côté, nous avons les acteurs non-étatiques. Il s'agit des éléments constitutifs de la société civile, qu'elle soit organisée ou non. C'est ainsi qu'il existe les différentes associations de jeunes, de femmes, d'éleveurs, de chasseurs, d'exploitants forestiers, d'entraide, etc. Il faut ajouter à ces différents acteurs, les autorités coutumières (chefs de village, chefs de terre, chefs religieux, chefs de cultes païens). Tous ces acteurs ne sont pas directement impliqués dans la gestion de la banque de céréales. Cependant, ils ont chacun un pouvoir d'influence dans leur localité.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui sont implantés et dont les agents techniques sont censés apporter le changement et le développement dans les villages sont également pris en compte. Certaines d'entre elles, à l'image de Kilabo, mènent des actions qui tendent à assoir la sécurité alimentaire dans la commune Zan Coulibaly. Leurs approches et celles de l'Etat en matière de sécurité alimentaire peuvent se recouper en quelque endroit. Ces acteurs, plus proches des populations et poursuivant les objectifs de leur mandataire, n'en sont pas moins victimes des détournements d'objectifs de certains de leurs projets par les élites locales dans leurs stratégies de captation des ressources du développement.

### **3.4 La banque de céréales : un fonctionnement sapé par les stratégies d'accaparement des élites villageoises**

La banque de céréales aurait bien fonctionné pendant le mandat 2004-2009 du conseil communal. Les problèmes de gestion sont survenus dans la mandature de 2009-2014 et qui s'est prolongé jusqu'en 2019. Le renouvellement du conseil municipal a amené de nouvelles personnalités qui ont privilégié le clientélisme dans la distribution. La répartition du stock de la banque de céréales a été faite au prorata de l'importance de la population de chaque village. Les délégués villageois ont ramené dans leur village les quotas attribués. Les stocks de céréales devraient être revendus au mois d'août de chaque année. Ce qui correspond à un moment crucial de la période de soudure. Mais le comité de gestion n'a aucun moyen de contrôle sur les règles d'accès aux stocks villageois. Certains représentants des villages se sont tout simplement appropriés des stocks sans pour autant faire le reversement des sommes d'argent correspondantes au comité de gestion. La banque de céréales a donc connu un manque à gagner. Plusieurs démarches ont été accomplies pour procéder à des recouvrements, mais sans succès. Les membres du bureau du comité de gestion estiment que nonobstant ce problème de recouvrement, la banque de céréales fonctionne. Mais elle fonctionne au profit de qui ?

La question se pose d'autant plus que pour la majorité des personnes rencontrées, la banque de céréales ne fonctionne pas. Certains chefs de familles vont jusqu'à ignorer l'existence d'un tel dispositif dans la commune. D'autres personnes parient sur une appropriation privée des membres du bureau du comité de gestion sous le couvert de la gestion communale, tant la gestion manque de transparence. Cela est d'autant plus proche de la réalité que le renouvellement du stock se fait de gré à gré entre le bureau du comité de gestion et certains commerçants de céréales de la place. Il n'y a pas d'appel d'offres auprès des producteurs céréaliers des villages. Le bureau du comité de gestion n'a jamais été renouvelé depuis sa mise en place.

Au-delà des aspects clientélistes propre à la gestion de la banque de céréales, l'analyse nous a permis de mettre le doigt sur certains problèmes consubstantiels aux banques de céréales tel que le dispositif a été conçu par le CSA. Un cadre technique de la commune a déploré le manque du processus participatif dans la mise en place de la banque de céréales et le manque d'idées pour des solutions locales endogènes. Les assemblées générales d'adhésion au niveau de village n'ont pas été tenues. Les groupes les plus influents se sont emparés du dispositif pour des objectifs qui leur sont propres mais au nom du service public pour le développement de la commune. Le modèle a donc été bâti du haut par des techniciens et parachuté sur la commune Zan Coulibaly.

Le fonctionnement de la banque de céréales est basé sur le bénévolat des membres du comité de gestion. Or l'action que mènent les gestionnaires de la banque de céréales relève de la responsabilité de la commune au nom du service public pour asseoir une sécurité alimentaire et non de mener une action humanitaire. Aussi, dans un contexte de pauvreté généralisée des

populations où la précarité est de règle, quelques conseillers municipaux soutiennent qu'il est très difficile moralement aux gestionnaires de ne pas considérer certaines situations. Il est aussi ancré dans les représentations, qu'on ne saurait refuser la nourriture à une personne en difficulté. Il faut également compter avec l'enchevêtrement complexe des relations sociales au niveau villageois qui peuvent nuire à l'accès équitable aux stocks de la banque de céréales (parenté, alliances, symbolisme). Cela ne saurait tout justifier. La mairie est certes un service public, elle est aussi un haut lieu de la politique dans l'arène locale. Les élus qui sont majoritaires au conseil communal ont cherché à conforter leur position auprès de leurs électeurs en essayant de leur apporter des ressources en prévision des échéances électorales futures. Certains gestionnaires villageois sont rentrés dans des logiques corruptives qui sont peu d'envergure à une certaine échelle mais dont le retentissement social reste très fort au niveau local.

### **3.5 Un acteur non-étatique dans la sécurité alimentaire : l'ONG Kilabo**

Kilabo est une ONG malienne créée en 1984 au moment même où sévissait la grande sécheresse et où la restructuration du marché céréalier était amorcée. Kilabo mène des projets de développement en lien avec l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le début de ses interventions dans la commune Zan Coulibaly date de 2001. Cette ONG s'appuie sur les Associations villageoises (AV) dans la mise en œuvre de ses projets.

Tous les villages de la commune sont concernés par le projet de sécurité alimentaire de Kilabo initié en 2012. Le modèle de banque de céréales est appliqué avec l'octroi d'une dotation initiale gratuite de stocks de céréales. Les plus gros villages ont reçu chacun cinq (5) tonnes et les moins gros, 2 tonnes chacun. Le principe est la répartition des stocks entre les personnes nécessiteuses des villages sous forme d'un prêt payable en nature et cela pour le renouvellement des stocks. L'accès est permis à tous les chefs de famille dans la limite du stock disponible. Pour 100 kg de céréale, l'emprunteur doit rembourser 125 kg. Le stock est gardé jusqu'à la période de soudure et sera encore redistribué avec les mêmes conditions. Dans la pratique, sur les 9 villages, seuls deux ont pu garder et fructifier leur stock et continuent de gérer correctement. Les comités de gestion des villages défaillants ont couvert les débiteurs parmi lesquels certains conseillers municipaux. Dans d'autres villages, les stocks ont tout simplement été revendus par les gestionnaires.

L'échec de la banque de céréales a conduit Kilabo à entrevoir une autre stratégie : le warrantage. Le principe a consisté à faire la promotion de la culture du maïs. Après la récolte, le paysan s'engage à déposer un stock de sa production auprès de l'ONG dans un magasin aménagé à recevoir des dépôts de céréales. Une avance de fonds, sur la base de 10 % l'intérêt, est faite à la personne pour lui permettre de mener des activités génératrices de revenus. Un bulletin de gage, le warrant lui est délivré. Le déposant, au bout de six mois doit rembourser la somme empruntée avec l'intérêt. Une fois cela fait, il récupère le stock de céréale déposé.

L'expérience semble intéressante pour les paysans. Les personnes rencontrées pensent qu'elles préfèrent s'engager dans une initiative individuelle dont elles peuvent avoir la maîtrise. Elles reconnaissent que cette activité participe à leur sécurité alimentaire. La méthode contribue à une relative bonne gestion des stocks familiaux de céréales mais aussi à générer des revenus à travers d'autres activités.

En effet, la gestion des stocks familiaux constitue l'un des problèmes non apparents de la sécurité alimentaire. Les paysans rencontrés reconnaissent qu'il y a un gaspillage de céréales en période d'abondance. « *Les événements sociaux tels que les mariages, baptêmes, funérailles, sont sources de gaspillage de nourriture. Les gens ne pensent pas au lendemain.* », déclarait un paysan du village de Wolodo. Une autre pratique est décrite par les paysans mais à laquelle ils ne peuvent se soustraire, c'est le don de céréales fait aux personnes dites de castes. D'importantes parts de la production des familles sont ainsi récupérées par ces personnes. Souvent des collectes individuelles de leur part dépassent la production entière d'une famille. S'y soustraire, c'est enfreindre à sa propre honorabilité et le risque de perdre des ressources sociales. « *Si vous ne donnez pas, c'est votre prestige social qui est en cause.* » disait un paysan après avoir raconté sa propre expérience.

L'entrepreneuriat individuel à travers le warrantage semble donner un meilleur résultat comparativement à l'action communautaire de la banque de céréales. Les personnes engagées soutiennent qu'elles assurent leur sécurité alimentaire dans cette activité.

Bien que Kilabo est implanté dans la zone au moins une décennie, ses actions ne sont pas très visibles par rapport à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable. Un des agents de terrain le reconnaît « *nos actions ne durent pas dans le temps pour avoir un impact souhaité. Quel que soit la durée de nos projets, ils ne dépassent généralement pas trois ans. Or pour assurer la sécurité alimentaire, le tout n'est pas de produire en grande quantité, mais c'est de travailler au changement de comportement de la population pour une bonne gestion* ». Seuls quelques acteurs locaux profitent des ressources apportées par l'ONG.

Vu de près, l'expérience de Kilabo n'est pas très concluante et s'apparente fort à celle de la banque de céréales communale. Que ce soit au niveau des chefferies ou des élus communaux, les mêmes groupes politiques locaux ont récupéré les actions de sécurité alimentaire de l'ONG Kilabo pour accroître leurs ressources politiques, c'est-à-dire leur capacité à se maintenir dans l'arène politique locale pour continuer à contrôler d'autres types de ressources (économiques surtout) qui leur parviennent par le niveau du pouvoir central ou des ONG. Cela a été possible, parce qu'il n'y a pas un processus adéquat de pilotage, encore moins de reddition des comptes.

L'Etat malien et les ONG sont engagés dans la sécurité alimentaire à l'échelon communal mais avec des approches quelque peu différentes mais connaissent cependant les mêmes détournements d'objectifs au profit des groupes locaux investis politiquement, soit au niveau des élus locaux, soit des chefferies villageoises.

#### 4. Discussion

La politique de sécurité alimentaire à travers l'approche banque de céréales a été expérimentée dans presque tous les pays du Sahel selon des approches variées mais toutes se recourent d'une certaine façon. Par exemple au Niger (Ekade, Roumanatou Saky, 2019), le grenier féminin de soudure (GFS) est un stock céréalier de sécurité alimentaire au profit des femmes issues des ménages vulnérables. La gestion est assurée exclusivement par des femmes appartenant à des réseaux des groupements Mata Masu Dubara (MMD). Développé depuis 2013 dans le cadre du programme Niger-FIDA, le GFS a permis de réduire la période de soudure sur un ou deux mois.

La soumission du marché de céréales à la loi de l'offre et de la demande est également soulignée par Beidou (2010). Il souligne que « Dans la zone sahélienne en général et au Niger en particulier, la forte variabilité des prix entre période de récolte et période de soudure est le plus souvent liée aux effets spéculatifs. En effet ce marché est dominé par un petit groupe d'offreur, faisant habituellement du stockage à des fins commerciales. Les fortes baisses de prix à la récolte sont dues à l'augmentation du nombre d'offreurs constitué essentiellement des petits producteurs. L'offre présentée sur les marchés est ensuite, en grande partie, collectée par ces spéculateurs. »

Dury et al. (2012), dans leur étude intitulée « Le paradoxe » de Sikasso (Mali) ont fait le lien entre la croissance de la production agricole, le manque de diversité de la production alimentaire et la nutrition notamment chez les enfants. Selon ces auteurs le retard de croissance est à la fois très élevé (presque la moitié des enfants sont concernés) et plus important que dans les autres régions, tandis que l'émaciation n'est pas particulièrement différente dans cette région de Sikasso. Ces résultats anthropométriques montrent ainsi que les enfants de cette région sont structurellement confrontés à des problèmes nutritionnels. Dans les régions à forte production céréalière et exportatrices, comme celle de Sikasso dans le Sud du Mali, on observe que la prévalence de retard de croissance des jeunes enfants (indicateur majeur de la malnutrition) est plus élevée que dans des régions moins bien loties (Dury et Bocoum, 2012 ; Lourme-Ruiz et al., 2016, Clavel et al., 2018).

Cette détérioration a créé une situation humanitaire instable, qui a réduit la libre circulation des personnes et des biens. Elle a eu comme conséquences la perturbation des moyens de subsistance, de l'accès aux services de base et des déplacements des personnes (Toukara et al. 2019). Les travaux de Soumaré et al. (2020) montrent une amélioration globale de l'offre alimentaire en céréales et de l'accès aux infrastructures de santé et d'éducation en zone cotonnière du Mali. Ces processus vertueux de populations bénéficiant d'une meilleure couverture sanitaire et éducative et disposant d'une offre céréalière abondante et régulière, constituent une bonne base pour le développement économique de cette région et le mieux-être de sa population. Ces améliorations ont été réalisables grâce à l'intensification des cultures alimentaires, en particulier du maïs, qui a été rendue possible par les services offerts par la filière coton : encadrement agricole, accès aux intrants et obtention d'un revenu monétaire grâce à la commercialisation du coton et des excédents en céréales.

Dembélé (2019) a analysé la dynamique d'occupation du sol et la sécurité alimentaire dans un contexte de forte croissance démographique dans les terroirs de Benguéné et Ziguéna en zone cotonnière du Mali. Il montre que la dynamique d'occupation des terres agricole (superficies cultivées) du terroir varie en fonction des besoins alimentaires (céréales). Elle est la principale stratégie de réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Cependant cette autosuffisance ne pourra pas se faire continuellement par le biais des superficies cultivables puisqu'elles s'épuiseront dans l'horizon 2028. Les exploitations agricoles seront contraintes de développer d'autres stratégies pour pouvoir assurer autosuffisance céréalière.

Avec le riche ensemble d'études en cours, une meilleure compréhension de ce que l'agriculture peut et ne peut pas faire pour contribuer à l'amélioration de la nutrition et un engagement solide à atteindre les objectifs de développement durable, les 10 prochaines années promettent d'apporter de nouvelles preuves, actions et réussites dans l'amélioration de la nutrition par l'agriculture (Ruel et al., 2018).

## Conclusion

L'exemple de la banque de céréales a montré les limites des actions communautaires en matière de sécurité alimentaire. L'instauration d'une sécurité alimentaire à l'échelle locale, au-delà de la volonté politique ou de l'outil de planification mis en place, dépend de plusieurs autres facteurs. Il s'agit des facteurs de production que constituent la démographie, la disponibilité et l'exploitation efficiente des terres agricoles, la gestion de la production alimentaire par les différents acteurs, de la sécurité en général de la zone concernée ou du pays tout entier. Mais la plus grande menace sur la sécurité alimentaire dans les localités périphériques aux grandes agglomérations demeure l'insécurité foncière. Or, l'insécurité foncière est source d'insécurité alimentaire dans la mesure où le faible pouvoir d'achat des populations ne leur permet pas d'accéder aux produits alimentaires de base en dehors de l'autoproduction.

## Références

Afrique Verte, 2003. Les Banques de céréales, Fiche documentaire : Afrique Verte et la sécurité alimentaire au Sahel, 4 p.

Alvergne C. et Perret C. (2010), « UN Capital Development Fund (UNCDF) en Afrique de l'Ouest : Dix constats » ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (CSAO/OCDE), 30p.

Arditi C., Janin P., et al. (dir.), 2011, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : Réalités et faux-semblants*, Paris, Karthala, 384 p.

Ballo, A., Traoré, S.S., Coulibaly, B., Diakité, C.H., Diawara, M., Traoré, A., Dembélé, S., 2016. Pressions Anthropiques Et Dynamique D'occupation Des Terres Dans Le Terroir De Ziguéna, Zone Cotonnière Du Mali. 10 p.

Bertout V., Crouzel I., 2011, *Les dispositifs locaux de sécurité alimentaire au Mali*, in Arditi C., Janin P., et al. (dir.), 2011, *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : Réalités et faux-semblants*, Paris, Karthala, 384 p.

Bouvier P, Papart JP, Wanner P, Picquet M, Rougemont A. 1995. Malnutrition of children in Sikasso (Mali): prevalence and socioeconomic determinants. *Soz Präventivmed* (40): 27–34. DOI: 10.1007/BF01615659

Bruegel M., Stanziani A., 2004. Pour une histoire de la « sécurité alimentaire, *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2004/3 (n°51-3), p. 7-16. DOI : 10.3917/rhmc.513.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2004-3-page-7.htm>

Commissariat à la Sécurité Alimentaire, 2005, *Programme National de Sécurité Alimentaire de la période 2006-2015*. Document de travail, 80 p.

Commissariat à la Sécurité Alimentaire, 2006. Projet de Mobilisation des Initiatives de sécurité Alimentaire, 2006, *Rapport annuel 2004-2005*, 34 p.

Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Projet de Mobilisation des Initiatives de sécurité Alimentaire, 2008, *Plan de Sécurité alimentaire 2008-2012, Commune rurale Zan Coulibaly*, 15 p.

Danièle CLAVEL, Hélène GUÉTAT-BERNARD<sup>2</sup> et Éric VERGER (2018) « Relier la conservation de la biodiversité cultivée et la sécurité alimentaire dans les sociétés agricoles africaines : l'intérêt de l'analyse de genre », In : « Mondes en développement », les cahiers de l'Association Tiers Monde, ATM N°33/2018, p83-92.

Dembélé B. A. (2019) « Dynamique spatiale et sécurité alimentaire des systèmes de production agricole dans les terroirs de Benguéné et Ziguéna en zone cotonnière du Mali » ; Mémoire de Master, DELTA C, Etude du Développement Rural (EDRU), Bamako, 87p.

Dury S, Bocoum I, 2012. Le « paradoxe » de Sikasso (Mali) : pourquoi « produire plus » ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs ? *Cah Agric*, 21p. : 324-36. doi : 10.1684/agr.2012.0584

Dury S., Fouilleux Eve & Bricas Nicolas, 2010, *La production des statistiques pour les politiques de sécurité alimentaire : entre vision du monde et enjeu de pouvoir. Le cas du Mali*, STATECO, N°105, 12 p.

FAO, 1999, Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996 Rome, Italie, <http://www.fao.org/3/x2051f/x2051f00.htm>, consulté pour vérification, le 30 septembre 2021 à 11 h 09 TU.

FAO, Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 2012, *S'entendre sur la terminologie : Sécurité alimentaire, Sécurité nutritionnelle, Sécurité alimentaire et nutrition, Sécurité alimentaire et nutritionnelle*, 17 p.

FAO, Rome Italie : 2011, Rapport de synthèse sur l'état des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. 52 p.

Hautdidier B., 2007, *Bûcherons et dynamiques institutionnelles locales au Mali. La gouvernance incertaine des ressources ligneuses des environs de Bamako, à travers l'étude des marchés ruraux de bois de la commune de Zan Coulibaly*, Thèse de doctorat des Sciences de l'environnement, Paris, AgroParisTech, 419 p.

Institut National de Formation des Travailleurs sociaux, 2015. *Etude de la sécurité alimentaire dans le village de Marka-Coungo (Commune rurale de Zan Coulibaly)*. Rapport d'enquête de terrain, 24 p.  
Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, 2003. *Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire au Mali*, 177 p.

Ruel et al. (2018), “Nutrition-sensitive agriculture: What have we learned so far?”, International Food Policy Research Institute (IFPRI), USA; Oxford Policy Management, Oxford, UK, Global Food Security n°17, p.128-153, [www.elsevier.com/locate/gfs](http://www.elsevier.com/locate/gfs)

Saky E., Roumanatou, 2019. Au Niger, les greniers féminins de soudure contribuent à la sécurité alimentaire. CTA, 2019. Nouvelles approches d'intervention pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Série Capitalisation des expériences 9. Wageningen, Pays-Bas, CTA:32-35, 5 p. <https://hdl.handle.net/10568/101171>, consulté le 02 octobre 2021 à 19 h 38 TU.

Sardan J-P Olivier de, 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 224 p.

Labonne, M. (1985) « L'autosuffisance alimentaire en question », dans Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.), Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) Nourrir les villes en Afrique subsaharienne. Paris : L'Harmattan, 1985, p. 357-366. (Villes et Entreprises).

Soumaré M, Traoré S, Havard M. 2020. Croissance démographique, sécurité alimentaire et accès à la santé et à l'éducation en zone cotonnière du Mali. Cah. Agric. p.29: 40. [www.cahiersagricultures.fr](http://www.cahiersagricultures.fr)

Soumaré M. (2008), Dynamique et durabilité des systèmes agraires à base de coton au Mali, thèse de doctorat, Université de Paris X, Paris France 372 Pages.

Soumaré M., Coulibaly B. (2014), « Gestion décentralisée des ressources naturelles dans les Communes rurales de Siby et de Zan Coulibaly: les limites d'une responsabilisation des acteurs locaux », in Le Mali contemporain, Jailly J. B., Charmes J., Konaté D. (dir.), Ed. Tombouctou- IRD. p.128-146

Toukara et al. 2019. Sécurité Alimentaire au Mali : Étude Documentaire. Research Technical Assistance Center: Washington, DC., USAID, 64p.